

Conseil Municipal du 12 mars 2019



Plus de 20 personnes dans le public, ça change tout.

La campagne des municipales est lancée, le petit théâtre politicien s'anime à nouveau.

On se remet - avec gourmandise - à frapper en dessous de la ceinture :

et que je t'accuse d'avoir bloqué des subventions,

et que je t'envoie un début soupçon de corruption (!),

et que je te fais des sous-entendus bien étranges sur les raisons du départ d'un conseiller juste avant le point godwin de la délibération sur des subventions à allouer à la lutte contre l'antisémitisme...

Ça défouaille, ça s'échauffe. On s'y croit, comme disent les enfants.

Au milieu de cette mélasse indigeste et médiocre de plus de 3 heures et demi, deux sujets ont (quand même !) émergés :

- **le projet immobilier 'débile'** (dixit une personne du public) des **Sennillières** qui a été reporté (c'est un minimum!) après, disons-le, un débat à peu près correct (correct comparativement à tout le reste),

- et la question du **personnel**, feuilleton qui entame sa saison 4. Pour ceux qui auraient raté les précédents épisodes (notamment les mouvements de grèves successifs), on peut résumer en dénonçant une fois de plus la fracture complète entre les employés et leur hiérarchie, le déni total d'une municipalité qui a, par tous les moyens possibles, réussi à noyer le poisson : un audit (où ça un audit ? quel audit? qui a vu passer l'audit?), une valse de responsables (à noter pour les fans, les commentaires de Mme Le Maire sur la précédente DGS éructant dans la plus parfaite pureté de son style, élégance naturelle, respect de l'autre, etc.) mais surtout un mépris de fond vis-à-vis des employés - un mépris de classe - qui s'est encore largement exprimé mardi soir, lors de ce dernier conseil.

Aujourd'hui, on en arrive à l'éclatement de conflits de type 'harcèlement' avec, à la clé, un dépôt de plainte. Un nouveau tract du syndicat particulièrement explicite annonce l'aggravation du conflit (tract à lire sur notre site, voir le lien ci-dessous).

Et enfin, bouquet final, cerise sur le gâteau, le coup de gueule lancé par un conseiller de la majorité qui est, à lui tout seul, l'illustration parfaite de l'état d'esprit général : tous les relents les plus glauques de la pensée qui, au temps jadis, était qualifiée de petite-bourgeoise, avec ses archaïsmes lourds, si lourds, son étroitesse d'esprit, et, en face, ses lâches compromis. On patauge plus que jamais dans le niveau zéro de la conscience politique. On pourrait en rire, bien sûr, mais c'est tellement mortifère, tellement impactant sur le monde qui est le nôtre que cela finit par glacer le sang.

Ce serait trop triste de finir sur cette amertume et ce découragement, alors...

Vraie touche de réconfort, vraie bouffée de fraîcheur et de simplicité, un vrai sentiment de paix possible, oui ! : deux minutes d'une intervention d'Isabelle Lafaille qui sauve le tout. A écouter vers 1:16:00 de la captation vidéo.

- 00:08:00 - PV du conseil municipal précédent



Francois Dhondt :

Sujets non-traités, respect du règlement en terme de respect du temps de parole, nombre insuffisant de conseils par an.

Taux de rémunération des temps d'étude pour les enseignants

- 00:14:00 - Décisions du Maire
- 00:28:00 -

01 / Rapport d'orientations budgétaires 2019



par Thérèse Leroux

Pas d'augmentation des taux d'imposition des résidences secondaires qui représenteraient 11K€
Rappel habituel sur la baisse de la DGF (dotation globale de fonctionnement), l'endettement, la participation de l'agglomération, les agents en contrats d'avenir, etc.

Equilibre du budget grâce aux ventes de terrains.



Francois Dhondt : Débat sur les subventions à chercher, les gaspillages (chauffage), la hausse de la masse salariale (achat de la paix sociale ?).



Paiement de l'ancienne DG licenciée jusqu'à ce qu'elle retrouve du travail (jusqu'à 3 ans)
+ 2 agents en surnombre
>> les « dégâts de l'ancienne DG » (1:15) + mise en cause du rôle du CIG

- 01:16:00 -



Isabelle Lafaille

Les chefs, sous-chefs, strates inutiles, défense des animateurs

- 01:22:00 -



Achat des caméras « un jour cela se fera »

1:25 JS / endettement jusqu'en 2028, taux à 10% pour toute la période du prochain mandat.

1:32 JS accusé par MP/TL à propos d'un blocage de subventions > dépôt de plainte?

• 01:40:00 -

COUPURE pour un changement de batterie

La DG qu

• 01:44:00 -

02 / Attribution d'une participation financière au CLIC Orgessonne

• 01:49:00 -

03 / Adhésion service paiement en ligne PayFIP

• 01:50:00 -

04 / Fixation des tarifs festivités - Chasse aux œufs

• 01:52:00 -

05 / Engagement de la procédure de modification simplifiée N°1 du PLU en zone ULs et ajustements

Projet des Sennillières

Changement de la donne, refonte du projet > Multi-générationnel



Audrey Bellanger : déclaration à l'attention des conseillers de la majorité pour qu'ils s'abstiennent de suivre l'avis du Maire.

Prise de parole des conseillers d'opposition sur : le trafic automobiles, les parking, le bétonnage, la mise à l'écart de la population...

• 02:34:00 -



« de mauvaises langues pourraient parler de corruption » concernant le défense d'un tel projet

• 02:36:00 -

Interruption de séance : parole donnée au public

- Demande d'accès aux propositions du promoteur/bailleur
- Les règles ont changées, donc le projet doit être remis en cause.
- Remarque sur le ton agressif de Mme Le Maire, l'opposition « assez calme », besoin d'un facilitateur...
- « L'autoroute des Sennillières », projet 'débile'
- Les sous-sols inondables, impossible de penser à des parking sous-terrains
- Sondages de terrain : creusements illégaux, payés par qui ? quel feu vert a été donné au bailleur ? (évocation d'une étude de sols précédente décidée par la 'géniale' DGS)

• 02:46:00 - reprise du conseil

CC / Réunion publique sur le sujet ? FD / groupes de travail ?

PAS DE VOTE >> report du point

• 02:54:00 -

06 / Modification des statuts de Cœur d'Essonne Agglomération

Absence de représentativité de Villiers

• 03:02:00 -

07 / Rétrocession des locaux de la médiathèque Jacques Prévert au sein du bâtiment Pablo Neruda mis à disposition de Cœur Essonne Agglomération

• 03:04:00 -

08 / Délibération N°2018-073 Autorisation de cession des parcelles AE94 et AE95 - Modification

Vente des terrains communaux

• 03:09:00 -

09 / Détermination des taux des indemnités du Maire, des Adjointes au Maire et des Conseillers Délégués

Indemnités brutes :

Maire : 1700€, Adjoint : 615€, Délégués : 194€

• 03:13:00 -

10 /Modification du tableau des effectifs

Pas d'embauches.

4 départs en retraite

Psychologue en disponibilité

• 03:19:00 -

11 / Motion relative aux projets d'expérimentation de fusion entre les Missions Locales et Pôle Emploi

• 03:22:00 -

12 / Motion relative à la mise en place de moyens supplémentaires face à la multiplication des actes antisémites qui atteignent la République

Départ de FD avant la discussion du point. Sous-entendus 'amusés' sur les raisons de ce départ anticipé.

• 03:25:00 -

13 /Tarifs de projets de vacances

QUESTIONS DIVERSES

• 03:26:00 -

Situation du personnel après le dernier tract du syndicat des territoriaux



Claude Chevrier quitte le conseil.



TL dénonce le non respect de la procédure par le syndicat

« Ce n'est pas les animateurs qui décident des normes »

Lecture document Nicolas Culot, extraction de chiffres de présences

Programmes des vacances en retard



Gilles Fraysse :

Fracture avec la direction

Altercation : directeur accueil de loisir et une animatrice :



« quelqu'un ment, mais qui? »

« Il se passe des choses bizarres que je n'évoquerai pas ici »

Procédure en cours (l'animatrice a porté plainte)

• 03:42:00 -

Coup de gueule qui en dit long sur l'état d'esprit général, les réactions qui suivent sont encore plus révélatrices...

• 03:42:00 -

La coulée verte



Philippe Witterkerth : calendrier des travaux

• 03:45:00 -

LaPoste, distribution



Joseph Simons :

Echanges avec le directeur de LaPoste. Nouvelle factrice.